



Relevé de décisions de la séance de conseil municipal
du 13 novembre 2018 à 20 heures

Le treize novembre deux mille dix-huit à vingt heures sur la convocation du maire René PADERNOZ, le conseil municipal s'est réuni à la mairie de YENNE. Tous les membres en exercice sont présents : Claudine BOLLIET, Christian CHAPEAU, Laurence CORNUT, Marie Rose DLOUHY, Michel DULLIN, Elsa ECHANTILLAC, Robert LEGRAND, Martine MILLION-BRODAZ, Patrick MILLION-BRODAZ, François MOIROUD, Sylvie MOULARD, Jocelyne PROVENT, Jean-Marc WATIER.

Membres excusés ayant donné procuration : Louis BELLY *donne sa procuration à René PADERNOZ*, Catherine DESMOUGINS *donne sa procuration à Marie Rose DLOUHY*, Jérôme PUTHON *donne sa procuration à Christian CHAPEAU*

Membre excusé : Gwénaëlle FALAISE

Membres absents non excusés : André BENET, Robert COUTURIER, Cécile CELEYRON, Valérie ALMAIDA, Philippe GACHE

Secrétaire de séance : Jean-Marc WATIER

membres en exercice : 23 / présents : / 14 et 3 procurations

(quorum : 12, atteint) -

votants : 17

APPROBATION du relevé de décisions de la séance du 16 octobre 2018, qui a été corrigé suite à la demande de Robert LEGRAND

Votes pour : 17

contre : 0

abstention : 0

I - DELIBERATIONS

1/ Avenants aux travaux d'assainissement d'Ameysin (2 lots)

Faisant suite à la réalisation du programme des travaux d'assainissement d'Ameysin, commandé en novembre 2017 sous maîtrise d'ouvrage du Groupement composé de la Communauté de Communes de Yenne, du SDES (Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie) et de la Commune de YENNE, avec pour coordonnateur la **Commune de YENNE**, et pour faire suite à la nécessité de réaliser un plateau permettant le **ralentissement routier le long de la RD**, le maire rappelle qu'il convient de passer un avenant pour deux lots, comme suit :

AVENANT n° 1 au lot n°1- : Réseaux humides- génie civil des réseaux secs

titulaire : Groupement FONTAINE TP – VTM COUTURIER

- **Montant de l'avenant 01 :** 335,57€ HT
- **Montant initial du marché :** 528 419,31 €HT (avec une participation pour la commune à hauteur de 303 685.11 €HT pour l'assainissement collectif et les voiries).
Nouveau montant du marché : 528 754,88 €HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré
AUTORISE le maire à signer l'avenant n°1 au lot n°1 pour un montant de 335.57 €HT

Votes pour : 15 contre : 1 (M.DULLIN) abstention : 1 (S. MOULARD)

AVENANT n°1 au lot n° 2- : Câblages

titulaire : Entreprise PORCHERON

Montant de l'avenant 01 : 2 770.00 € HT

Montant initial du marché : 38 531.00 € HT

Nouveau montant du marché : 41 301.00 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
AUTORISE le maire à signer l'avenant n°1 au lot n°2 pour un montant de 2 770.00 €HT

Votes pour : 15 contre : 0 abstentions : 2 (S. MOULARD et L. CORNUT)

2/ Demande de subvention au Conseil Départemental : Réalisation d'un plateau surélevé à Ameysin :

En vue de la réalisation du plateau permettant le ralentissement routier le long de la RD au lieu dit « Ameysin »,

le conseil municipal AUTORISE, après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental (taux de 34%, uniquement sur certaines des prestations .

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

3/ Modification régie de recettes – droits de place foires et marchés :

Le maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 17 novembre 1983 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits de place du marché mensuel, de la fête foraine et des foires. Cependant, celle-ci nécessite d'être toilettée et remise à jour du fait de l'évolution des textes de loi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à modifier la délibération instituant la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place pour les manifestations de marché, vogue et foire, qui devra tenir compte des modifications prévues par les textes.

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

4/ Admissions en non valeurs assainissement :

Le maire rappelle la demande du Trésor Public d'admettre en non valeurs une liste de factures par des débiteurs du budget assainissement pour la somme de : 122.87 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'admission en non valeurs des factures d'assainissement évoquées pour 122.87 € et AUTORISE le maire à signer tous documents utiles

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

5/ Enveloppes des primes pour l'année 2018 :

S'agissant de la prochaine attribution des primes de fin d'année, le maire propose de reconduire, à l'instar de l'année 2017, une enveloppe de 42 000 euros à répartir entre les personnels de la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE DE RECONDUIRE l'enveloppe de 42000 euros que le maire répartira selon les modalités fixées entre les agents en même temps que les salaires de décembre.

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

6/ Contrat de location du parc de photocopieurs :

Un premier contrat signé en mars 2014 avec la société ACS, pour la mise à disposition de photocopieurs dans divers services de la commune (écoles, bibliothèque, mairie) pour une durée de 48 mois a échu en mars 2018. Après examen de propositions, le maire propose de reconduire le contrat avec la société ACS. Tous les copieurs seront remplacés par des matériels neufs plus performants et une économie trimestrielle de 342 €HT serait acquise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à signer avec la société ACS, la poursuite des contrats concernant le parc de photocopieurs installés dans les locaux de la collectivité.

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

7/ Présentation du rapport sur la qualité du service assainissement collectif :

Tout comme cela a été fait en séance du 16.10.2018 pour les rapports sur la qualité des services de la CCY , concernant l'eau, les déchets et l'assainissement non collectif, le rapport inhérent au service municipal d'assainissement collectif (Station d'épuration et réseaux) est soumis à l'approbation du conseil .

Son but est d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE le rapport présenté dans son ensemble

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

8/ Décisions modificatives – budget général et assainissement :

Le maire rappelle que les crédits ouverts en dépenses et en recettes lors du vote du budget primitif 2018 ayant été insuffisamment prévus pour certains articles, il convient de procéder aux ajustements qui conviennent par virement de comptes à comptes (dépenses- recettes).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à procéder aux ajustements nécessaires comme suit :

section de fonctionnement (budget général):

COMPTES	DEPENSES	RECETTES
6411 - frais de personnels	25 000.00	
66111- intérêts des prêts	5 000.00	
7788 - rembt de frais de personnels		32 000.00
6718 –dépenses exceptionnelles .	2 000.00	
1641- capital des emprunts	5 000.00	
10226- Taxe aménagement		5 000.00
TOTAL	37 000.00	37 000.00

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

Section d'investissement (budget général)

COMPTES dépenses	EN -	EN +
Opération 86, compte 2315« renaturation du marais de Lagneux »	50 000.00 €	
Opération 37, compte 2313« travaux de bâtiments »		50 000.00 €

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

Décision modificative n° 2 –(budget assainissement)

CHAPITRE/COMPTES	DEPENSES	RECETTES
041/2313		900.00
041/2315	900.00	
041/238		15 200.00
041/2315	15 200.00	
TOTAL	16 100.00	16 100.00

Votes pour : 17 contre : 0 abstention : 0

II - QUESTIONS DIVERSES

Rapports des présidents de commissions

Christian CHAPEAU :

PLU :

- Présentation du dossier SPR (éléments du dossier de présentation à la commission nationale de l'architecture et du patrimoine ; évolution de la mission pour établir une ou des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) patrimoniales à intégrer directement dans le PLU.
- présentation de l'avancement de l'OAP déplacements et de l'étude de l'accès OUEST de la commune.

Marais de Lagneux:

- Présentation du travail de finalisation technique (dont les travaux de parachèvement réalisé en septembre) et administratif (avec montage du dossier pour la DREAL); réunion prévue avec les représentants de l'association de chasse (en vue d'un règlement intérieur de la zone)

Travaux de rénovation thermique de l'Ecole élémentaire

- Présentation d'un diaporama sur les phases de travaux par lot.
Inauguration, le vendredi 7 décembre 2018 à 18 h00

en l'absence de Jérôme PUTHON

José Richard (RST) présente l'avancement des travaux pour l'installation du Secours Populaire et le planning des travaux du local qui va accueillir le restaurant scolaire pour les élèves de maternelle.

Jean Marc WATIER :

Informatique à l'école élémentaire : demande d'achat d'un ordinateur portable et de deux PC par classe pour remplacer le parc informatique désuet. Accord de principe d'investir en 2019 pour l'achat d'ordinateurs pour un montant de 14 000 euros (dont 7000 euros pris en charge par l'Etat).

Marie-Rose DLOUHY :

Organisation de la Sainte Catherine : la dernière réunion de calage a eu lieu). Demande de bonnes volontés pour le déroulement de la journée du 24 novembre.

Claudine BOLLIET

Bibliothèque : Compte-rendu de la journée du polar organisée le samedi 10.11.2018 dans les locaux de la bibliothèque

Le maire, René PADERNOZ .

📍 100^{ème} anniversaire du 11 novembre 1918 : remercie toutes celles et ceux qui ont pris part à l'organisation des temps forts qui ont fait de cette commémoration un temps évènementiel apprécié : Elèves, Enseignants, Music Yenne, Compagnie du Chat aux Grandes Oreilles, Chorale du Collège Charles Dullin, Figurants, Anciens Combattants, Bénévoles élus et autres.

📍 Camping : Suite à la question de la reconduction de la Délégation de Service Public (DSP) à l'actuel gestionnaire pour la saison prochaine, celui-ci après un expos de son activité en conseil communautaire, a fait la demande d'une solution plus durable lui permettant de pouvoir faire lui-même des investissements. Une réponse doit lui être donnée pour envisager l'avenir du lieu pour la prochaine saison (éventuel bail à convenir).

📍 Devenir de la cure : Lors d'une réunion au Presbytère en présence des membres du Diocèse et de la Paroisse, il a été reparlé des travaux de réhabilitation de la cure envisagés au début de l'exercice. Cette question demande à être réétudiée pour une réponse. Une visite a par ailleurs été organisée à Grésy-sur-Aix où un projet de même type a été réalisé.

📍 Travaux dans la cage d'escaliers de la mairie : Après les travaux de peinture du hall d'entrée en 2017, ont été achevés les travaux de peinture de la cage d'escaliers et de remise en état de la verrière, puits de lumière du couloir qui conduit au 1^{er} étage.

📍 ARCHIVES mairie : Venue des responsables départementaux des archives de la Savoie. Evaluation des lieux d'archivage, de la nature et du volume des archives détenues. Des instructions sont communiquées sur les obligations et la manière de gérer les archives, véritable patrimoine local.

Prochaine séance, 18 décembre 2018 à 20h

